

La vaccination à Sucy

Un centre ouvert à l'Espace Jean-Marie Poirier depuis le 12 janvier

Sa candidature déposée en novembre auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ayant été retenue, Sucy a ouvert un centre de vaccinations Covid-19 le 12 janvier à l'Espace Jean-Marie Poirier, d'abord pour vacciner les soignants de plus de 50 ans, puis les personnes de plus de 75 ans selon la stratégie vaccinale nationale.

Il y a 13 centres ouverts dans le Val-de-Marne soit un pour environ 100 000 habitants. Chaque centre doit accueillir les personnes répondant aux critères de vaccination sans distinction géographique.

Notre centre fonctionne avec une douzaine d'agents municipaux qui assurent notamment l'accueil, le standard téléphonique, l'approvisionnement en vaccins (uniquement pour l'instant Pfizer-BioNTech) plusieurs fois par semaine auprès d'un hôpital parisien en fonction des doses attribuées hebdomadairement par l'ARS. Ce sont des médecins et infirmier(e)s libéraux locaux volontaires qui assurent la partie médicale sous l'égide de notre Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS). Le centre est géré de manière fluide et efficace grâce à une bonne collaboration entre la mairie et les professionnels de santé.

En quelques jours, les agents municipaux, ont dû faire face à près de 4 000 demandes de rendez-vous par téléphone.

Des créneaux ont été fixés jusqu'à la mi-mars à un rythme raisonnable défini avec les soignants assurant la vaccination.

Baisse du nombre de vaccins et absence de visibilité même à très court terme

Mais une fois cette organisation locale lancée, le nombre insuffisant de vaccins disponibles est venu « gripper » le délicat agencement des rendez-vous. Une situation commune aux différents centres du Val-de-Marne mais aussi à l'ensemble de notre pays.

Face à la baisse de l'approvisionnement des vaccins en France plus faible que prévu et devant l'impossibilité d'obtenir une visibilité au-delà de la semaine à venir, le centre de Sucy a été contraint de suspendre les nouvelles prises de rendez-vous pour le moment.

Alors qu'arrivent, à compter du 8 février, les secondes injections des personnes vaccinées en janvier, il a été demandé par l'ARS de privilégier les rappels de vaccins, obligatoires pour une protection optimale. Les personnes concernées se sont vues automatiquement proposer une date pour la seconde injection.



POUR ASSURER LA FLUIDITÉ DES OPÉRATIONS, IL VOUS EST DEMANDÉ

- De venir 10 minutes avant l'heure de votre rendez-vous afin de remplir les documents nécessaires
- De vous munir de votre Carte Vitale et d'un justificatif de domicile (documents obligatoires)
- De privilégier des vêtements amples, une tenue confortable

1000 personnes vaccinées au 1^{er} février

Malgré ces aléas, 1000 personnes ont reçu leur première injection en ce tout début du mois de février. Le centre continue à assurer le plus possible de rendez-vous.

Cependant, la dotation en vaccin de notre centre est toujours inférieure à nos besoins. Actuellement, il nous manque environ 150 vaccins par semaine pour faire face aux rendez-vous pris ce qui occasionne inévitablement certaines déprogrammations. Si les dotations en vaccins n'augmentent toujours pas, la réalisation des deuxièmes injections risque encore de ralentir le rythme des premières piqûres.

Quid des rendez-vous déprogrammés ?

Les personnes dont les rendez-vous avaient été pris puis déprogrammés sont enregistrées sur une liste « prioritaire » et seront recontactées, individuellement, sans aucune démarche de leur part, pour se voir proposer une nouvelle date dès que ce sera possible.

Par ailleurs, nous espérons que le nombre de vaccins disponibles augmentera d'ici à la fin de ce mois ce qui nous permettra d'ouvrir à nouveau la prise de rendez-vous aux personnes encore non inscrites en fonction des critères définis au niveau national. Vous en serez bien entendu informés.

actuSucy

LA LETTRE DU MAIRE

Abonnez-vous sur
ville-sucy.fr

Retrouvez les vœux du Maire en vidéos



Visionnez grâce aux FlashCode les vidéos des vœux du Maire ou retrouvez-les sur ville-sucy.fr



Meilleurs vœux et meilleure année !

Si l'année 2020 s'est avérée douloureuse et perturbante à de nombreux égards, elle a malgré tout permis de révéler certaines ressources locales sur lesquelles nous avons pu compter pour faire face à une situation inédite, que ce soit parmi les entreprises, les professionnels de santé ou parmi vous, les sucyciens. Soyez-en remerciés !

L'adaptation permanente a rythmé notre quotidien l'année passée. Elle risque bien d'être encore notre maître mot en 2021.

À chaque étape de la crise que nous vivons, la municipalité n'a eu qu'un seul objectif : vous aider et vous protéger le plus possible tout en continuant toutes les activités qui pouvaient être maintenues.

Nous avons ainsi défendu le maintien de notre marché qui devait être fermé pendant le premier confinement. Nous avons fourni des masques à toute la population quand personne n'en avait grâce à un réseau local de couturières. Nous avons pu ré-ouvrir les écoles dans de bonnes conditions. Nous avons aidé du mieux que nous pouvions nos commerces locaux fermés administrativement par deux fois et encore aujourd'hui pour les bars et restaurants. Nous avons tenu à préserver coûte que coûte l'ambiance chaleureuse de Noël qui nous a fait tant de bien à tous.

Nous avons mis à disposition un lieu de test PCR gratuit et libre d'accès avec des résultats rapides. Nous avons ouvert début janvier, avec le concours des soignants locaux, un centre de vaccination où 1000 personnes ont déjà pu se faire vacciner. La baisse de l'approvisionnement en vaccins ne permet pas toutefois d'aller aussi vite qu'il le faudrait et que vous le souhaiteriez au vu des nombreuses demandes encore en attente. Croyez bien que nous faisons au mieux en dépit de toutes les difficultés.

Mais, regardons vers demain. C'est en faisant des projets que nous conserverons le moral et l'espoir. Et des projets, nous n'en manquons pas à Sucy pour 2021.

Belle et heureuse année à vous tous.
Que 2021 vous garde en bonne santé.

Votre Maire,

Marie-Carole Ciuntu

Esplanade et parking Montaleau, parkings du Marché et du Village
2h gratuites le samedi, 1h gratuite du dimanche au vendredi



2h gratuites le samedi sur l'Esplanade Montaleau

Conformément à ses engagements, la Ville a obtenu les mêmes gratuités pour tous les parkings de la Ville. Que vous stationniez sur l'Esplanade ou au parking Montaleau, dans les parkings du Marché ou du Village, vous bénéficiez de **2h gratuites le samedi et d'1h gratuite du dimanche au vendredi.**

DURÉE	VOITURE	DEUX ROUES
1h	Gratuit	Gratuit
1h15	1,50 €	0,80 €
1h30	1,80 €	0,90 €
2h	2,30 €	1,20 €
12h	11,30 €	5,70 €
24h	16,10 €	8,10 €

Renseignements à l'accueil Effia du parking Montaleau Esplanade du 18 juin 1940 ou au 01 45 93 69 42

COMMERCE

Retrouvez vos restaurateurs au marché de Sucy

TOUS LES MERCREDIS & SAMEDIS

vos Restaurateurs
SUR LE MARCHÉ

Sucy en brie



Dans le cadre du soutien aux commerçants qu'elle met en œuvre depuis des mois, la Ville permet aux restaurateurs sucyciens, depuis le 9 janvier, de s'installer au marché, les mercredis et les samedis. En partenariat avec la société Métro qui a gracieusement prêté les vitrines réfrigérées et avec le concours du concessionnaire du marché Dadoun, quatre restaurateurs peuvent simultanément vous proposer leurs spécialités.

Puisque vous ne pouvez plus aller au restaurant, les restaurants viennent à vous !

Enfants nés en 2018 ou nouvelles familles
Les inscriptions scolaires sont ouvertes

Si vous venez d'arriver à Sucy ou si votre enfant est né en 2018, l'heure a sonné de penser à la rentrée scolaire 2021-2022.

Les inscriptions sont ouvertes : vous trouverez tous les renseignements sur le site ville-sucy.fr et vous pouvez prendre rendez-vous, également sur le site, dans la rubrique « Mon compte ».

Conseils de quartier
Devenez acteur des projets de votre quartier !



Si vous souhaitez vous engager au conseil de votre quartier, adressez votre candidature en détaillant votre motivation, par courrier auprès de : Nathalie Barisien, Mairie de Sucy, 2 avenue Georges Pompidou 94370 Sucy-en-Brie ou par mail n.barisien@ville-sucy.fr

Prolongation de la campagne gratuite des Tests PCR

Installée depuis la mi-octobre devant l'Espace Jean-Marie Poirier, le dispositif de la MobilTest Covid+ est maintenu jusqu'au 13 février. Une prolongation de cette campagne gratuite de dépistage COVID qui permet, grâce à des prélèvements par voie nasale, de dépister jusqu'à 80 personnes par jour, à partir de 6 ans.

La MobilTest vous reçoit, uniquement sur rendez-vous, du lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 17h.

Prise de rendez-vous sur le site : ville-sucy.fr

En cas d'empêchement, merci d'annuler votre rendez-vous sur la plateforme afin que votre créneau profite à une autre personne.

Gratuité de l'Espace Coworking'Sucy

La Ville, par l'intermédiaire de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise (MEE), met gratuitement son espace de travail partagé, Coworking Sucy, à disposition des habitants. Cette possibilité a été prolongée jusqu'au 26 février.

Pour en bénéficier, contacter le 01 49 82 03 00

Coworking'Sucy
 1bis rue des Fontaines
 Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h

Lancés en 2008, les trois premiers conseils de quartier ont rapidement rencontré un franc succès. À tel point que quelques années plus tard, l'équipe municipale a décidé de couvrir l'ensemble du territoire de la ville en créant trois nouveaux conseils de quartiers. Aujourd'hui, ces 6 conseils de quartiers, présidés par un adjoint au maire, sont devenus des lieux d'écoute, d'information et de débats autour de projet d'aménagement ou d'amélioration du cadre de vie et permettent aux habitants d'être acteurs de la vie locale.

Un budget participatif

Souhaitant permettre aux conseils de quartiers de poursuivre le travail engagé, le conseil municipal du 14 décembre dernier, a voté un budget participatif qui sera attribué à chaque conseil de quartier.

Mais les conseils de quartier ont toujours besoin de « citoyens acteurs » qui s'engagent pour réfléchir à leur avenir, à leur cadre de vie, à « l'art de vivre sucycien ».

Pharmacies de garde de jour

7 février : pharmacie Marguerie
 centre commercial Les Orchidées
 avenue de Valenton - Limeil

14 février : pharmacie de Grosbois
 4 allée des Marchands - Marolles

21 février : pharmacie Petton
 1 rue du Réveillon - Villecresnes

28 février : pharmacie Casanova Pironneau
 2 rue du Faisan Doré - Sucy

de nuit

Commissariat de Boissy : 01 45 10 71 50